Licences des OS et logiciels dans un contexte d’activation du PRA

Architecture solution de PRA · https://preview.nuabee.fr/documents/licences-os-logiciels-contexte-de-pra/

Licences Microsoft Windows

Licences Windows Server

Chaque machine virtuelle fonctionnant sous Windows Server et que nous instancions dans le Cloud dans le cadre du PRA dispose d’une licence Windows Server acquittée par T Cloud Public auprès de Microsoft. Nous utilisons le KMS de T Cloud Public.

> Cette licence est facturée au prorata du temps d’utilisation de chaque **machine virtuelle** comme une partie de leurs frais de fonctionnement dans le Cloud.
>
> Dans le cas des **tests de secours informatique** semestriels, nous utilisons vos licences dans les conditions permises par Microsoft pour des tests de PRA. Mais le fait que nous redémarrions vos serveurs sur un hardware différent, fait que la licence ne s’active pas automatiquement.

Licences CAL

Dans le principe, il s’agit du droit d’accès d’un poste de travail ou d’un utilisateur sur un logiciel ou une fonction serveur. Le droit est acquis, en principe, quelle que soit l’implantation du service, sur site ou dans le cloud et quel que soit le nombre de serveurs.

Chaque licence de poste de travail Windows Professionnel ou Windows Entreprise ouvre le droit d’utiliser une infrastructure Windows Server (partage de fichiers et d’imprimantes, Active Directory…).

Si vous utilisez un environnement de publication d’application Microsoft Remote Desktop Services (RDS), chaque CAL RDS donne le droit d’utiliser les serveurs Windows RDS où qu’ils soit localisés, sur site ou dans le Cloud. Côté serveur, cette architecture ne requiert pas d’autre licence que Windows Server.

Licences RHEL ou Suse

Chaque machine virtuelle fonctionnant sous RHEL ou Suse et que nous instancions dans le Cloud dans le cadre du PRA dispose d'une licence acquittée par T Cloud Public auprès de son éditeur.

- Cette licence est facturée au prorata du temps d'utilisation de chaque machine virtuelle comme une partie de leurs frais de fonctionnement dans le Cloud.

Licences appliances de sécurité

En général, les éditeurs de solutions de sécurité ne permettent pas d'utiliser une licence d'une de leur application On Premise dans le Cloud.

Il faut donc prendre contact avec l'éditeur de la solution de sécurité (firewall, WAF, proxy, ...) pour analyser avec lui les modalités d'utilisation et le prix de la licence dans le Cloud.

Licences SGBD Oracle

Pour Oracle, dans le but de test, les licences SGBD Oracle (Enterprise Edition, Standard Edition ou Standard Edition 2) incluent le droit de lancer les bases de données sur un serveur sans licence jusqu'à quatre fois par an, pour une période n'excédant pas deux jours par test :

> Le droit mentionné ci-dessus ne couvre évidemment aucune autre récupération de données méthode – comme la mise en miroir à distance – où les fichiers binaires du programme Oracle sont copiés ou synchronisés (*la solution Nuabee est donc conforme à cette règle*).

Licences applications métiers

Il n'existe pas de règle et le Client doit vérifier avec ses fournisseurs, notamment applicatifs, les modalités de transfert de licence.

> Certains éditeurs s'appuient sur les adresses MAC pour vérifier les licences. Nuabee a développé une solution pour fixer une adresse MAC sur un serveur.

En synthèse

Il n'existe pas encore de principe d'une licence logicielle équitable pour les clients du Cloud et c'est également vrai dans un contexte de PRA Cloud. Des travaux sont menés par la commission européenne et le CISPE.

Dans tous les cas, il est de la responsabilité du client de s’assurer d’être en règle avec l’éditeur du logiciel des serveurs utilisés sur le Cloud T Cloud Public.